



LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES PAYS DE LA LOIRE



Des propositions pour la
Région de demain

Ligue de l'enseignement des Pays de la Loire
9, Rue des Olivettes - BP 74107 - 44041 Nantes Cedex 1
02 51 86 33 37 / [coordination\[@\]laliguepaysdelaloire.org](mailto:coordination[@]laliguepaysdelaloire.org)
www.laliguepaysdelaloire.org



INTRODUCTION

Dans le contexte de crise sanitaire que nous vivons, les associations d'éducation populaire telle la Ligue de l'enseignement des Pays de la Loire sont en première ligne pour maintenir le lien social en organisant des actions éducatives adaptées grâce à l'action de ses nombreuses personnes bénévoles et salariées engagées dans près de 1 300 associations sur notre territoire régional.

L'implantation territoriale de la Ligue de l'enseignement des Pays de la Loire nous permet d'assurer notre rôle fédératif, dans chaque département, où nous sommes présents dans près d'une commune sur deux grâce à nos associations locales. L'animation des territoires est au cœur de notre projet tant pour l'implication citoyenne que pour la régularité des activités proposées aux habitants.

Les références au principe de Laïcité, base de notre engagement, se déclinent quotidiennement auprès de nos adhérent.e.s en respectant en premier lieu les convictions de chacun.e. La crise sanitaire que nous vivons et ses différents impacts dans nos vies rappellent à quel point la solidarité, l'entraide, l'engagement citoyen, sont des valeurs primordiales dans nos sociétés.

Ces éléments, constituant l'ADN de l'éducation populaire et de la Ligue, doivent nous amener légitimement à revendiquer des soutiens à la hauteur des enjeux d'autant plus dans le contexte de fragilisation des emplois associatifs.

Nous souhaitons donc faire des propositions afin de favoriser les actions développées par les acteurs de l'éducation populaire au travers de politiques spécifiques en faveur d'une citoyenneté régionale des plus actives.

Alain Forest, Président de la Ligue de l'enseignement des Pays de la Loire

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES PAYS DE LA LOIRE

UNE FÉDÉRATION D'ASSOCIATIONS

- Mouvement de Jeunesse et d'éducation populaire
- Complémentaire de l'école
- Mouvement d'idées
- Entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire

UNE IMPLANTATION EN RÉGION

Une tête de réseau régionale



5
fédérations
départementales

2
comités sportifs :
USEP / UFOLEP

1 253
structures affiliées

DANS
583
communes

90 000
adhérents

290

emplois « permanents »

IMPLICATION DANS DE NOMBREUSES INSTANCES :

- Le Mouvement Associatif
- Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
- MOBILIS – Pôle régional du livre et de la lecture
- Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire
- Union des Employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire
- Union Nationale des Associations de Tourisme
- GRAINE – réseau régional d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté vers un développement durable
- EXPOSCIENCE

DEUX MODES OPÉRATOIRES

COORDINATION DE PROJETS PORTÉS
PAR LES PERSONNES SALARIÉES DES
FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES :

- Colonies de vacances
- Service Civique
- Formations professionnelles
- Soutien à la vie associative
- Lutte contre les discriminations
- Actions de lutte contre le décrochage scolaire...

ACTIONS PORTÉES PAR LES PERSONNES
SALARIÉES DE LA STRUCTURE RÉGIONALE :

- Actions culturelles dans les établissements pénitentiaires et médico-sociaux, et développement auprès des publics empêchés
- Formations valeurs de la République et Laïcité
- Actions d'éco-citoyenneté
- Contribution au Hub de la médiation numérique...

UNE DIMENSION MULTI-SECTORIELLE RÉGIONALE

JEUNESSE

- Juniors Associations

En 2019, on compte **1 540** jeunes impliqués au sein de **136** Juniors Associations

- Service civique

261 jeunes accueillis par la Ligue

VIE ASSOCIATIVE

- Soutien aux associations

Rencontres régionales des réseaux d'appui à la vie associative

- Appui à la fonction employeur

261 structures employeurs

2 282 bulletins de salaire

CITOYENNETÉ – LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

- Semaines d'éducation contre les discriminations

25 000 enfants et jeunes bénéficiaires en 2019

- Plan Valeurs de la République et Laïcité

557 personnes formées en 4 ans

NUMÉRIQUE

- Hub de la médiation numérique

Fondation et développement du Hub régional Connum

- Outils libres :

Développement d'outils libres : Framaligue

4 975 enfants et jeunes formés aux questions numériques

TOURISME SOCIAL – LOISIRS ÉDUCATIFS

- Colonies de vacances

2 963 enfants et jeunes en 2019

- Classes de découvertes

16 325 élèves en 2019

- Centres permanents

11 centres Ligue dans la région

FORMATION – INCLUSION

- Formation aux métiers de l'animation

Du BAFA au DEJEPS

- Soutien aux jeunes en situation de décrochage, participation à l'intégration de réfugiés...

CULTURE

- Spectacles jeune public

51 spectacles

7 200 spectateurs jeune public

- Action culturelle pour des publics empêchés

75 parcours culturels

4 563 participations

- Kiosque Facile à Lire

Pilotage du dispositif sur la région

15 kiosques mis en œuvre

30 médiations littéraires proposées (2020)

5 conférences-formations

8 comités de sélection

MODE DE RELATION SOUHAITÉE AVEC LA RÉGION :

UNE APPROCHE COLLABORATIVE AVEC LES ASSOCIATIONS

Dans une société devenue plus horizontale, réactive et mobile, la puissance publique ne peut à elle seule répondre à la multiplicité et à la complexité de besoins croissants de la population et prétendre définir et incarner à elle seule l'intérêt général.

La co-construction, processus de participation à la conception, l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de l'action publique, porte en elle-même un enjeu de démocratisation entre démocratie représentative et démocratie participative.

Nous souhaitons participer à la définition des enjeux pour la vie associative grâce à une **(1) concertation renforcée des responsables associatifs** et être acteur de projets régionaux dans le cadre d'une démarche de co-construction sur le territoire ligérien.

UNE MÉTHODE : LA CO-CONSTRUCTION

Afin de ne pas se centrer sur la seule dimension économique, **(2) la création d'un observatoire de la vie associative** permettra de mesurer la dynamique associative permettra d'orienter de manière constructive une politique régionale en direction du monde associatif, pour répondre aux enjeux d'utilité sociale, sociétale et environnementale.

La deuxième étape est de construire à l'échelle régionale **(3) un espace de consultation et de concertation permanent** afin de dégager les pistes d'action possibles pour sortir de la logique de marché public et d'appels à projets qui fragilisent l'ensemble du monde associatif.

Enfin les **(4) subventions de fonctionnement aux têtes de réseaux régionales** via des conventionnements pluriannuels doivent permettre de favoriser la consolidation de l'emploi associatif souvent non délocalisable, par le biais des financements publics.



LES PROPOSITIONS :

- › **TRANSVERSALES**
- › **THÉMATIQUES**



MESURES D'URGENCE

> Contexte

La période actuelle a des impacts humains, organisationnels et financiers considérables sur l'ensemble du tissu associatif régional. Dès la mise en place de la nouvelle mandature, et compte-tenu des besoins qui auront été repérés, un plan d'urgence de soutien aux jeunes, et un plan de relance de la vie associative doivent être mis en œuvre. Celui-ci devra être mis en place et concerner à la fois le soutien au fonctionnement et à l'emploi.

> Propositions

Deux axes doivent être privilégiés dans les mesures prises en direction des jeunes et des étudiants :

- La région doit proposer notamment **(5) pour les étudiants des mesures d'aides financières** (bourses exceptionnelles), afin de lutter contre la précarité générée par la pandémie qui a supprimé de nombreux emplois qui leur permettaient de vivre. Une grande vigilance devra être apportée au soutien des structures permettant d'accompagner les étudiants en détresse d'un point de vue psychologique.

Les mesures exceptionnelles devront être complétées par un plan d'accompagnement durable, incluant les aspects sociaux, d'orientation et d'accès à l'emploi...

- Un autre axe concerne l'emploi associatif fortement mis à mal.

La crise actuelle génère de fortes tensions dans la gestion financière des structures associatives, les contraignant à faire des licenciements. Or, le monde associatif de par son statut de corps intermédiaire médiateur entre institutions et citoyens, de son rôle d'organisateur du lien social, contribue fortement à une transition économique et sociale mieux comprise.

Sans soutien public, de très nombreux emplois associatifs sont directement menacés avec de lourdes conséquences pour les usagers et l'égalité des territoires. La Région a un rôle majeur à jouer pour pérenniser, soutenir les emplois existants, les maintenir sur le long terme, mais aussi pour répondre aux nombreux besoins nouveaux qui vont émerger. Elle doit encourager à la création d'emplois dans les domaines qui relèvent de l'économie sociale et solidaire,

(6) en créant un fonds régional dédié à l'emploi associatif.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

> Contexte

Dans un contexte d'urgence climatique, les objectifs de développement durable et raisonné ne peuvent rester au niveau des intentions.

Il n'y a pas à opposer justice sociale et protection de l'environnement. Il faut faire prendre conscience aux citoyens des enjeux d'une mutation écologique nécessaire pour une société plus humaine.

Pour ce faire, il faut encourager, valoriser les initiatives existantes, les expérimentations, les innovations en développant une politique ambitieuse d'éducation et de formation sur ces enjeux.

> Propositions

La région doit s'engager résolument en créant **(7) des budgets participatifs** avec l'État, les collectivités territoriales pour donner les moyens financiers et matériels qui permettront de renforcer et mobiliser les expertises associatives dans ce processus de transition écologique.

(8) Les actions d'éducation à l'environnement et au développement durable sont nécessaires à cette évolution, la Région pourra massifier les aides à ces actions en direction des enfants, des jeunes et des moins jeunes.



NUMÉRIQUE

> Contexte

A l'approche de la dématérialisation des démarches administratives, où les réseaux sociaux constituent un espace majeur de communication, d'information et de désinformation pour de nombreuses personnes, où l'entrée sur le marché de l'emploi est conditionnée par la maîtrise des logiciels de bureautique, il est prouvé que le simple accès aux outils ne suffit pas. La fracture numérique est réelle et ne se résorbera pas d'elle-même. L'inclusion numérique, comme tout autre forme d'inclusion, passe par l'acquisition de codes et de pratiques partagés.

> Propositions

(9) Soutenir massivement le développement de la filière de la médiation et de l'inclusion numérique. L'accompagnement des publics est à prendre en considération, aussi bien pour des raisons d'ordre matériel, d'accès aux réseaux, que pour des raisons d'usage et de connaissance et de compréhension des codes et des enjeux du numérique (données personnelles, sécurisation, "fake news"...) :

DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

> Contexte

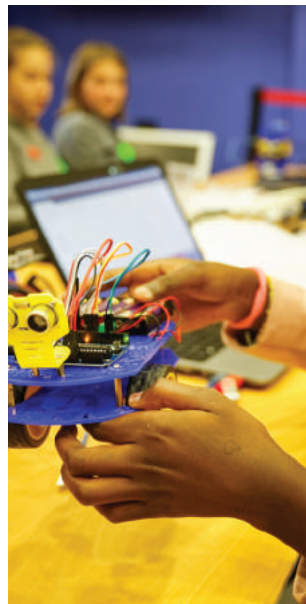
De la Mayenne avec ses 59 hab/km² à La Loire-Atlantique qui dépasse les 200 hab/km², de Nantes Métropole et ses 656.000 hab. à l'agglomération de La Roche/Yon qui atteint à peine 100.000 hab., des villes préfectorales centripètes aux villages ruraux sarthois et mayennais qui se vident, quelles politiques publiques la Région est en capacité de mettre en place pour que l'égalité citoyenne ne soit pas qu'un vœu pieux ?

> Propositions

De nombreux rapports du CESER effectuent des études établies à partir de constats, d'états des lieux les plus divers pour ensuite formuler des propositions et préconisations afin d'orienter des politiques publiques au bénéfice des différents territoires de la Région... Par exemple dans le Rapport du 8 juillet 2020 « Vivre en Pays de la Loire en 2050 » on peut lire : « Promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire (...) ». **(10) Valoriser et soutenir l'engagement associatif pour favoriser le vivre ensemble :**

éducation populaire, solidarité, et aussi sport et culture (...) » Nous rejoignons également les propositions du pacte du Pouvoir de vivre, parmi lesquelles, l'accessibilité à la santé et aux services publics.

Le réseau associatif de la Ligue de l'enseignement, présent dans près d'une commune sur deux, contribue au lien social. Il a un rôle à jouer sur la mise en place de **(11) projets partagés avec les collectivités.**



JEUNESSES

> Contexte

Permettre aux jeunes de se lancer pleinement dans une vie active, citoyenne et autonome est un enjeu important pour notre région qui sera une des seules régions françaises à connaître une augmentation du nombre de jeunes les prochaines années. L'impact particulièrement négatif de la crise sanitaire doit faire l'objet de mesures exceptionnelles auxquelles doivent se doubler des mesures de long terme, plus structurelles, au niveau de l'orientation, de l'action éducative, de la formation professionnelle, des mobilités, de l'emploi et de l'économie...

> Propositions

Afin de prendre en compte toutes ces dimensions, la Région devra assurer **(12) une réelle dynamique de "chef de file jeunesse"**. Nous souhaitons que les différentes mesures sectorielles d'envergure régionale soient cohérentes entre elles et que les politiques publiques soient élaborées avec les autres collectivités locales et les acteurs de l'accompagnement des jeunes, dont nos associations. La prise en compte

des jeunes eux-mêmes, de leur expertise d'usage, devient nécessaire. Pour cela nous souhaitons que les politiques publiques destinées aux jeunes soient co-construites avec eux, dans

(13) un espace institutionnalisé, participatif, représentatif et dans un fonctionnement adapté à leurs réalités.

Enfin, de manière plus ciblée, nous souhaitons que différentes aides telles que le e-pass, les aides pour les transports en commun, soient ouvertes aux jeunes au sens large (jeunes en service civique, 15-30 ans)

EMPLOI, FORMATION, ORIENTATION :

> Contexte

Ces trois dimensions sont intimement liées. Agir sur l'une d'entre elles impacte les deux autres et interroge l'avenir que l'on souhaite pour nos territoires. Il faut les envisager comme vecteur d'émancipation, dans la mesure où elles permettent d'acquérir des outils, de la confiance en soi et l'accès à des savoirs et compétences nouvelles, permettant de se repositionner dans son environnement. Il faut aussi permettre de lever les deux prin-

cipaux freins sociaux à l'accès à l'emploi : la mobilité et le logement. Enfin il faut consolider les mesures évitant ou réparant le décrochage.

> Propositions

(14) Développer une politique de l'emploi visant à favoriser les emplois non-délocalisables.

Les différentes aides économiques doivent avoir comme contrepartie des engagements des bénéficiaires à maintenir l'emploi sur les territoires.

(15) Créer un fonds pour des emplois structurants pour les territoires :

nous souhaitons la création d'un nouveau dispositif permettant d'aider la création d'emplois dont l'activité engendre des transformations durables : excédents réinjectés dans le projet, respect de l'environnement, accompagnement des habitants, territoires zéro chômeur de longue durée...

(16) Amplifier les dispositifs de soutien aux jeunes en situation de décrochage.

Si différentes mesures existent, il faut plus encore les coordonner, et surtout amplifier la détection et la remobilisation des jeunes...

ÉDUCATION

> Contexte

L'éducation est souvent déclinée selon trois temps distincts, le temps scolaire, péri-scolaire et extra-scolaire. Afin de garantir l'émancipation des enfants et des jeunes, la coordination des acteurs éducatifs est primordiale, on parle d'éducation partagée. La réforme du Lycée a été bousculée par la crise sanitaire. Les lycéens en particulier, et tous les jeunes dans le système de formation en général doivent bénéficier d'un accompagnement à leurs compétences sociales, à leur inclusion dans la société, citoyenneté, engagement...

> Propositions

S'appuyer sur les associations complémentaires de l'Ecole pour développer **(17) des programmes à visée éducative pour les lycéens**. Un programme d'actions de lutte contre les discriminations pourrait être mis en œuvre dans ce cadre.

(18) Ouvrir les lycées à tous les jeunes et acteurs travaillant pour les jeunes, pour favoriser les liens sur un même bassin de vie.

(19) Les Maisons des Lycéens (MDL) sont des espaces intéressants pour faire l'apprentissage de l'engagement et réaliser **des actions citoyennes. L'expertise de nos réseaux d'éducation populaire permettrait de développer ces initiatives**, grâce à de nouveaux moyens financiers et humains.

La question de la laïcité est primordiale pour le service public d'éducation. Afin de permettre une bonne application dans les lycées et une appropriation juste de la loi par les jeunes, nous proposons de mettre en place **(20) un plan de formation Valeurs de la République et Laïcité** pour les personnels techniques et éducatifs.



ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE :

> Contexte

La création de lien entre l'économique, le social et l'environnemental est un enjeu primordial pour l'équilibre de notre Région.

L'économie sociale et solidaire en est bien le vecteur incontournable pour assurer le développement d'une autre économie plus durable et non délocalisable.

Les associations sont quant à elles très largement majoritaires au sein de l'ESS car elles produisent des biens et des services ancrés dans l'économie dite plurielle, fondée sur les principes de redistribution et de réciprocité.

L'ESS contribue à l'attractivité des Pays de la Loire et représente 165 000 emplois soit plus de 13% de l'emploi privé de notre Région.

> Propositions

(21) Favoriser la place des structures de l'ESS dans les clauses sociales et environnementales des marchés publics

(22) Accompagner les points d'appui à la vie associative dans chaque département

(23) Soutenir l'investissement numérique associatif

CULTURE

> Contexte

Le CESER a déjà établi un remarquable rapport d'une cinquantaine de pages sur la Culture en décembre 2016 « *La culture pour faire société* ».

L'essentiel y est dit : l'accès et l'éducation à la culture, les réseaux, les fractures territoriales, compétence partagée avec l'État...

> Propositions

(24) Soutenir les réseaux de diffusion de spectacles vivants dans le milieu scolaire.

(25) Soutenir les projets collaboratifs entre établissements scolaires et collectivités locales pour l'accueil d'artistes en résidence.

(26) Favoriser l'accès à la culture pour les publics éloignés en soutenant les dispositifs d'accompagnements artistiques et culturels dont le Kiosque facile à lire, outil d'inclusion culturelle.

TOURISME

> Contexte

Notre mouvement est impliqué depuis son origine dans le droit aux vacances pour tous, et particulièrement pour les jeunes. Nos structures de tourisme social et solidaire accueillent habituellement des classes de découvertes, des enfants et des jeunes pour des colonies de vacances et des publics à revenus modestes ayant peu l'opportunité de partir en vacances. La crise sanitaire est venue mettre en danger la pérennité de nos centres d'accueil. Sans soutien massif conjoncturel et sans solutions structurelles créatives, le risque est grand de voir disparaître à terme les centres de vacances, les « colos », les classes de découvertes... et l'économie connexe qui fait vivre une partie de nos territoires en région.

> Propositions

La Région doit très rapidement mettre en œuvre :

(27) Un soutien massif aux structures du tourisme social et solidaire. Au-delà des prêts proposés habituellement, les structures ont besoin d'aides permettant la prise en charge des charges fixes et des investissements nécessaires à la relance une fois la crise passée. Les mesures de soutien de la région doivent prendre en considération les spécificités du tourisme social et solidaire par rapport au secteur touristique en général.

(28) Une aide aux départs en vacances pour les enfants, les jeunes et tous les publics durement impactés par la crise. La Région pourrait s'inspirer pour cela du dispositif « colos » apprenantes. Cette action serait bénéfique pour des personnes qui auront besoin de partir en vacances et pour les structures qui les accueillent habituellement.

LE BUREAU DE L'ASSOCIATION

- Président : Alain FOREST
- Trésorier : Gaston GARNIER
- Secrétaire Général : Gilles CAVÉ
- Vice-Présidents :
 - > Jean-Luc JOUVIN
 - > Yves MULET-MARQUIS
 - > Dominique MONNERY
 - > Yves POUZAIN
 - > Michel ROSE

L'ÉQUIPE DE DIRECTION EN RÉGION

- Loire-Atlantique (44) : Florence LACAZE
- Maine-et-Loire (49) : Eric MATHÉ
- Mayenne (53) : Julien FAVROT
- Sarthe (72) : Nathalie KUNDE-LETELLIER
- Vendée (85) : Clémentine PARMENTIER
- Ligue de l'enseignement Pays de la Loire
 - > Simon LHOMMEAU